



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	6 <sup>ème</sup>
Nom de site		Numéro	T10529
Adresse du site	92-96, rue d'Assas	Hauteur	R + 8 (34.03m)
Bailleur de l'immeuble	Public	Destination	Université Paris2
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz sur un site 2G/3G/4G.		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	02/12/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/12/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	28/02/2019

Historique et contexte

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement de la fréquence (ajout 700 MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 30°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	7m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 4° et 14°
Estimation	30° < 2V/m ; 120° < 3V/m ; 240° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	R+6 Az 120°
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes tribandes existantes par trois antennes hepta-bandes en lieu et place. Les trois antennes bibandes existantes seront rendus inactives.		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés au pied des antennes. Ces coffrets seront invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	35m (30°) 35.45m (120 et 240°)		

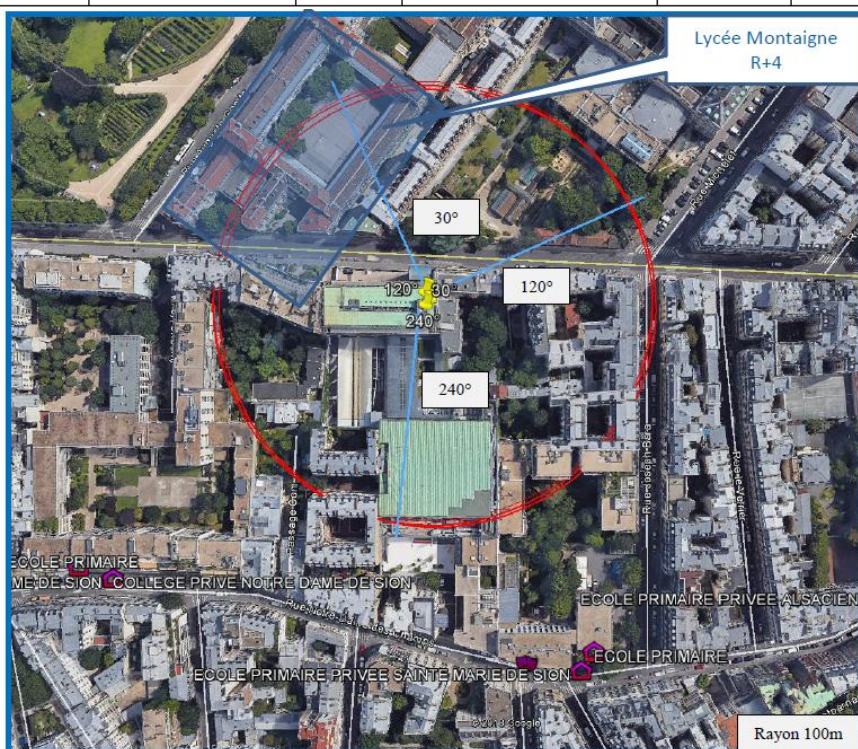
**Date :**

#### Conformité du dossier

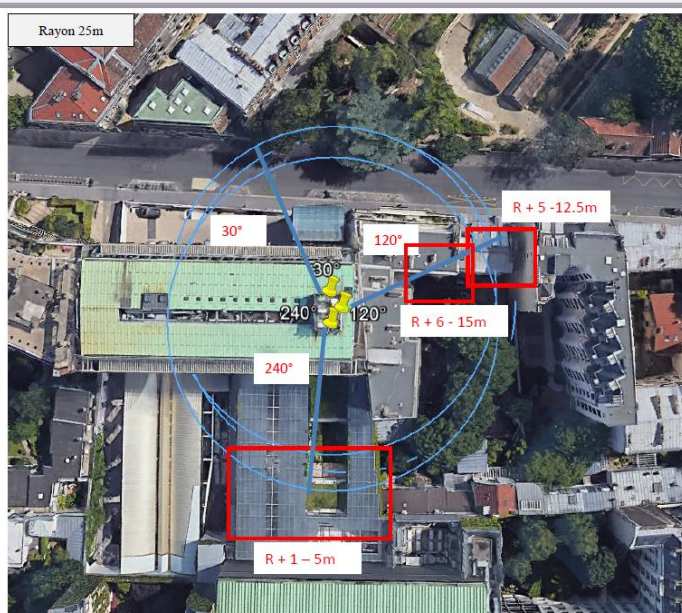
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Lycée Montaigne – Ecole d'enseignement Secondaire	17 Rue Auguste Comte, 75006, Paris	R+4	Oui	90m	0.534V/m



**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



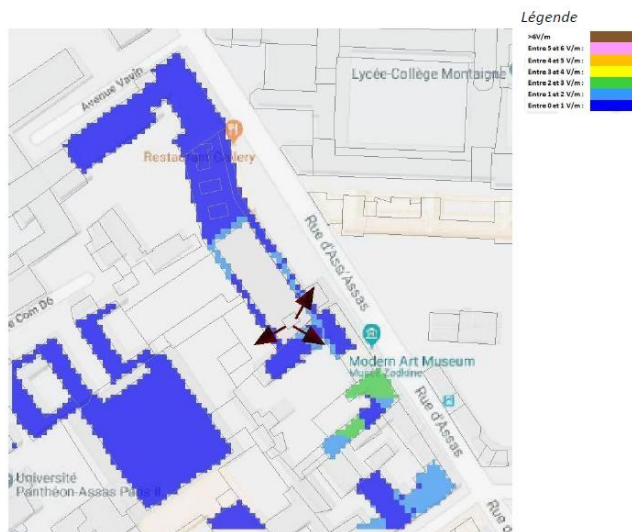
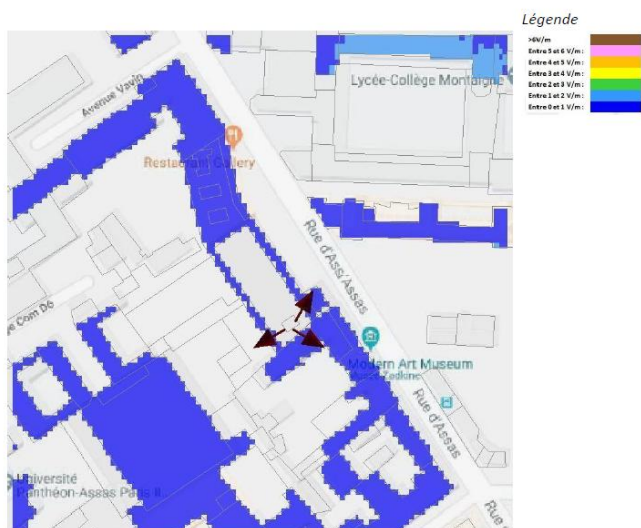
Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 30°

b. Azimut 120°

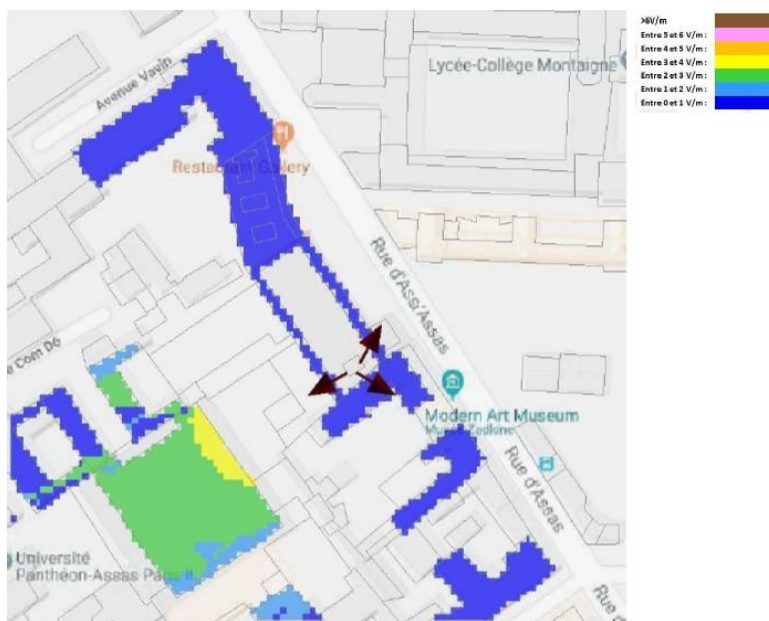
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 16,5 m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

240°



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 30°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 1-2 V/m	entre 2-3 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	16,5 m	25,5 m	25,5 m

Les niveaux calculés dans les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Changement antennes de tailles identiques → Pas de changement par rapport à l'existant, les boîtiers installés sont invisibles depuis la rue

Antennes BYTEL



Vue des Azimuts

Azimuth 30°



Azimuth 120°



Azimuth 240°

